



QuickFlex®

L'ARRIMAGE FACILE, RAPIDE ET SÛR



La sécurité, au plus haut niveau.

Informations relatives à la réglementation européenne

ARRIMAGE

(Extraits de la norme EN12195)

Les prescriptions générales requises pour que le transport se fasse dans des conditions de sécurité sont les suivantes :

- la somme des forces dans quelque direction que cela soit est égale à zéro,
- la somme des couples dans quelque direction que cela soit est égale à zéro,
- l'immobilisation de la charge consiste à équilibrer les forces induites par ladite charge par blocage et/ou arrimage.

Les éléments d'arrimage conformes à la norme EN12195 doivent supporter les forces et les couples dans les directions longitudinales, verticales et transversales sans déformation. La norme EN12195 définit les conditions de validation et de conformité par **calcul d'une solution d'arrimage donnée en fonction des moyens d'arrimage choisis**. La norme définit également la conformité des dits moyens d'arrimage.

La conformité de l'arrimage du bateau dépend du choix et du nombre de moyens d'arrimage pour une méthode d'arrimage donnée et non la capacité d'une sangle).

L'équation de validation de la conformité est un calcul complexe qui intègre notamment les variables de calcul suivantes:

- **FT** : la force de tension doit être élevée pour plaquer la charge sur son support et dépend du coefficient de force manuelle ainsi que de la démultiplication engendrée par le levier de tension du tendeur. Plus il est élevé plus il est efficace.
 - **Masse, accélération, coefficient de frottement et angle d'arrimage** sont des variables liées à la charge (bateau) devant être sécurisée et à son support (remorque).
 - **LC** : la capacité d'amarrage et son coefficient d'utilisation détermine la capacité maximum/optimum du moyen d'arrimage (sangle cable...) par rapport à la méthode d'arrimage choisie.
- Par exemple une sangle doit avoir une résistance à la rupture 3 à 5 fois plus élevée qu'un câble compte tenu de son élasticité et de sa fragilité (typiquement 5t vs 1t).

LES SOLUTIONS D'ARRIMAGE

- **L'arrimage par cerclage** qui consiste à augmenter la force de frottement sur la surface de contact de la charge pour éviter tout glissement de la dite charge. Dans le cas de cette méthode d'arrimage à simple effet, la FT (force de tension) requise est très importante, et le nombre et la qualité des moyens de tension (sangles) requis pour obtenir l'immobilisation de la charge est important et proportionnel.
- **L'arrimage direct croisé** est la seule solution d'arrimage com-biné qui permet une immobilisation complète de la charge tout en réduisant de 50% le nombre (ou la capacité) des moyens de tension (sangles).

LES MOYENS D'ARRIMAGE

- **Sangle textile** : elle a une extension naturelle sous tension de 7% et elle est sensible à la coupure, à l'humidité ou à l'effet angulaire (renvoi, nœud, etc..) qui entraîne une perte de 50% de sa capacité et, pour cette raison, requiert une LC et une quantité de lien importante.
- **Câble** : Le meilleur rapport de capacité pour une LC donnée. Peut, dans certains cas, endommager la charge.
- **Lasso QuikFlex** : il associe les qualités de la sangle et du câble sans en avoir les inconvénients.

LES MOYENS DE TENSION

- **Tendeur manuel à cliquet** : Pour être efficace et offrir une FT satisfaisante avec une force standard, notamment coupé à une sangle (allongement 7%) le tendeur à cliquet doit avoir un levier >25cm (type sangles à camion).
- **Tendeur à manivelle** : Permet une FT très élevée pour un plaquage optimum de la charge sur son support. Doit intégrer une double sécurité.

TREUILS

(Extraits de la norme EN13157)

Définition du levage (norme EN13157) : Constitue une opération de levage et donc un risque potentiel pour l'utilisateur, toute élévation de charge qu'elle soit horizontale ou verticale. En conséquence **le halage d'un bateau sur sa remorque constitue une opération de levage couvert par la norme EN13157.**

Les treuils doivent impérativement intégrer :

- une fonction de frein automatique sans amiante permanent à la montée comme à la descente,
- une cartérisation de protection contre tout risque de blessure corporelle.
- le débrayage du frein ne peut être activé que hors charge et son enclenchement doit être automatique de sorte que la charge soit toujours sécurisée,
- une conformité aux coefficients de sécurité et aux essais requis par la norme,
- une protection de l'utilisateur contre les effets de rotation libre de la manivelle.

RESPONSABILITÉS

Usagers

Les plaisanciers ont l'obligation (code de la route) de veiller au bon arrimage du bateau sur la remorque et au bon entretien de cette dernière.

Professionnels du nautisme et agents de marques

Les professionnels ont, au regard de leurs clients (utilisateurs et plaisanciers), une obligation de conseil et doivent s'assurer que les équipements dont ils assurent la distribution respectent les réglementations en vigueur en France et en Europe. A ce titre ils doivent notamment s'assurer du bon arrimage du bateau sur sa remorque et de sa conformité. Leur responsabilité est engagée sur ce point.

Fabricants de remorques

Ils doivent s'assurer, outre les homologations routières, de la conformité des équipements de levage et d'arrimage disponibles sur la remorque.

Les fabricants de remorque doivent inclure une solution d'arrimage lorsqu'ils ont connaissance des dimensions du bateau (package chantier).

QuickFlex®

L'ARRIMAGE FACILE, RAPIDE ET SÛR



Un équipement innovant, fiable et conforme.

Système d'arrimage QuickFlex

Nos remorques sont équipées du système d'arrimage QuickFlex, seul système professionnel conçu pour l'arrimage des bateaux jusque 3t. Ce système d'arrimage croisé permet une immobilisation totale du bateau sur sa remorque.

Simple à mettre en œuvre

- Rapide à mettre en place même pour un très court trajet.
- Simple à installer, aucune erreur possible mettant en cause la sécurité.
- A la portée de tous, il ne requiert aucune formation préalable.
- Les différentes versions permettent de s'adapter à tous les bateaux jusque 3t.

Améliore la sécurité sur la route

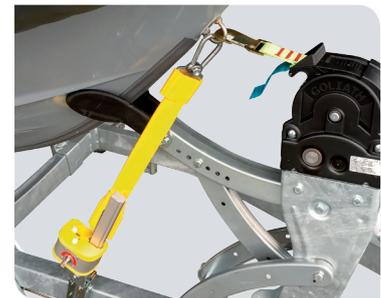
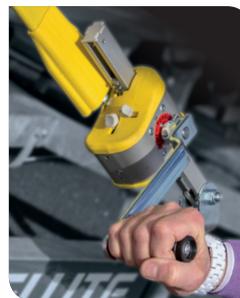
- Stabilise le bateau au freinage.
- Stabilise le bateau (tangage) dans les virages et en cas d'évitement brutal.
- Supprime l'effet dauphin.

Conforme à la réglementation

- Système conforme à la norme EN12195.
- Seul système conçu et homologué pour l'application porte-bateau.
- Les tests ont été réalisés avec le concours de l'UTAC, organisme d'homologation des véhicules routiers.

Conçu pour durer et protéger le bateau

- Utilise des matériaux nobles et résistants à la corrosion.
- Protège le bateau sans laisser de trace.charge.



Treuil TS Goliath Marine

Nos remorques sont équipées du treuil de sécurité Goliath TS, spécialement conçu pour l'application porte-bateau.

Permet une manutention du bateau en toute sécurité

- Un frein de sécurité automatique assure la sécurité permanente du bateau et des personnes.
- Les efforts sont réduits au strict minimum (<7kg) grâce à une double vitesse.
- Conforme à la norme EN13157.

Pratique et simple d'usage

- Un dispositif de débrayage sécurisé permet le déroulage libre de la sangle hors charge.
- Une sangle de qualité remplace le traditionnel câble parfois blessant.